

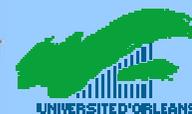
PROGRAMME PRÉVISIONNEL – 18 juin 2010

Colloque régional sur les conventions d'utilité sociale et politiques locales de l'habitat

Université d'Orléans – Faculté de Droit, Economie et Gestion



L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT
DE la région Centre



9H00 **ACCUEIL** à l'Amphithéâtre Cantillon

9H30 **PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE ET DU RÉSEAU DES ACTEURS DE L'HABITAT**

Par Brigitte JALLET, directrice de l'USH Centre,
Dominique BELARGENT, conseiller technique à l'USH

9H45 **INTRODUCTION GÉNÉRALE : Problématique de la journée**

Par Philippe VAREILLES, président de l'USH CENTRE

10H15 **LA CONVENTION D'UTILITÉ SOCIALE : Quelle est la nature de cette convention ?**

Par Paule QUILICHINI, maître de conférences à l'université d'Orléans

11H15 **LA CUS DANS LES POLITIQUES LOCALES DE L'HABITAT : Point de vue des collectivités locales**

Par Guy POTIN, Vice-président de Rennes Métropole délégué à l'habitat

12H15 **CONCLUSIONS DE LA MATINÉE PAR L'ÉTAT ET L'USH**

Regards croisés de Brigitte BROGAT, conseiller technique à l'USH et d'un représentant de l'Etat

13H00 **DÉJEUNER**

Au restaurant universitaire l'Agora

14H00 **ATELIERS THÉMATIQUES : comment faire vivre les CUS ?**

(au choix)

Trois ateliers permettront aux participants de s'exprimer sur leur expérience concernant les conventions d'utilité sociale. Ils seront introduits par les travaux des étudiants du Master 2 Droit et Politique de l'habitat, et animés par les experts de l'USH, avec des témoignages locaux.

Atelier 1 : Le travail stratégique des organismes à travers les PSP

Identification des principaux enjeux par les organismes, travail par territoires, travail en inter organismes, prise en compte des stratégies de groupe, articulation du local et du national....

Atelier 2 : Le dialogue partenarial

Les modalités d'association des collectivités locales et la négociation avec les services de l'Etat

Atelier 3 : La mise en œuvre de la CUS

Le suivi en interne par chaque organisme, l'évaluation par les services de l'Etat, la préparation de la remise en ordre des loyers, la concertation avec les locataires ...

16H00 **CONCLUSIONS DES ATELIERS par l'USH Centre**

16H30 **CLOTURE DE LA JOURNÉE par le Préfet de Région**